

Questions orales

comprendront l'importance. Quant au reste de la question j'estime que c'est plus une requête qu'autre chose. Les députés se plaignaient il y a quelques semaines que nous nommions trop de conservateurs à des fonctions publiques, que nous décimions leurs rangs. Je vois que le député cherche à prendre sa revanche, et j'y penserai.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, je n'ai aucune crainte à cet égard. Ce que je demandais, c'est où Flynn et Stewart se sont envolés.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**LA NOMINATION DE DÉPUTÉS À DES POSTES DE JUGE**

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre ne répond pas, j'adresserai une question supplémentaire au ministre de la Justice. A propos des deux nominations de députés à des postes de juge de district en Ontario, est-ce que le ministre a soumis leur nom et celui d'autres candidats éventuels au bureau de la Law Society of Ontario ou au comité compétent de l'Association du barreau canadien pour avis? S'il ne l'a pas fait, va-t-il nous dire pourquoi et nous donner des explications?

Le ministre veut-il nous dire également comment il a réussi à persuader le député d'Ottawa-Centre d'accepter cette nomination, alors que celui-ci avait annoncé la veille son intention de se représenter?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne répondrai pas à la question dans son entier, mais à la première partie. Le comité compétent à l'Association du barreau canadien a été consulté. C'est le contraire qui serait étonnant.

Quant au reste de la question je dirai simplement, connaissant les deux députés nommés juges de comté et de district respectivement, que contrairement à ce que disaient les journaux, j'ai toute confiance dans leurs qualités de magistrat et que c'est sur ma recommandation qu'ils ont été nommés.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES**LA NOMINATION DE DÉPUTÉS LIBÉRAUX À DES POSTES ADMINISTRATIFS**

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question dans la même veine au premier ministre. Est-il exact que l'on va renforcer le corps consulaire de Sa Majesté en nommant le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine au poste de consul à la Nouvelle-Orléans et, dans l'affirmative, quand annoncera-t-on cette nomination?

De plus, pour m'épargner une question supplémentaire, le premier ministre dira-t-il à la Chambre si on priera un député libéral de quitter les rangs de ceux dont les électeurs doivent

renouveler ou non le mandat de sorte qu'on puisse lui confier la fonction de Gentilhomme huissier de la verge noire, et nous dira-t-il de qui il s'agit et quand on annoncera sa nomination?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais vous dire ce qui s'est passé, monsieur l'Orateur. Ces derniers . . .

M. Alexander: Calmez-vous.

M. Trudeau: C'est à vous de vous calmer. Ces derniers mois, un grand nombre de conservateurs se sont adressés à nous pour solliciter des nominations—jusqu'à 10 ou 12, je crois, je n'en ai pas fait le compte. Le gouvernement a alors fait ce qu'il a coutume de faire, c'est-à-dire examiner s'ils avaient les compétences requises. Même s'il s'agissait de conservateurs, nous leur avons confié des postes parce que nous les avons jugés compétents. Nous ne croyons pas qu'il faille écarter certains candidats simplement parce qu'ils sont au service du public depuis cinq, dix ou quinze ans à la Chambre des communes. Telle est la position du gouvernement.

● (1442)

Des voix: Bravo!

Une voix: Personne ne vous croit.

M. Trudeau: Après avoir accordé à une dizaine de conservateurs des postes au sein d'institutions publiques, en vertu de décrets du conseil, il est vrai que quelques libéraux ont dit: «Pouvons-nous être nommés?»

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Trudeau: J'ai dit, monsieur l'Orateur: «Si vous ne tentez pas de vous enfuir, comme l'ont fait les autres, si vous voulez sincèrement changer de carrière, j'y songerai». Mais non dans le cas contraire.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Une voix: Je présume qu'il ne s'est pas entretenu avec Joe Flynn.

L'OPPORTUNITÉ DE LA NOMINATION DU DÉPUTÉ DE KITCHENER

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, j'ai une question ainsi que, j'espère, une brève supplémentaire à poser au premier ministre. Il y a quelque temps, le député de Kitchener a déclaré à l'association de sa circonscription qu'une nomination fédérale l'attendait. Depuis lors, les sénateurs Haidasz et Guay ont été nommés, le juge Poulin et le commissaire Sharp ainsi que d'autres; le premier ministre a souligné que même quelques conservateurs avaient été nommés. Ainsi, j'aimerais savoir quel sort il réserve au député de Kitchener et pourquoi ce député qui semblait appelé à un avenir si prometteur n'est pas allé à sa récompense ultime?